

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2026_037**

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par les entreprises SAS DECREMPS A ET FILS et COLAS en date du 20 février 2026.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de réseaux et d'aménagement de voirie.

Rue Saint Hippolyte.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, la circulation sera interdite sur une portion de la Rue Saint Hippolyte. Une déviation sera mise en place par la rue du Centenaire, l'avenue de la Route Blanche et l'avenue de la Libération **du jeudi 19 février 2026 au samedi 14 mars 2026**.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été publié sur le site internet de la commune.

A Scionzier, le 20/02/2026

Le Maire,

Sandro PEPIN

